

Le Travail des Enfants¹

Une Revue de la Littérature Economique Récente

By/Par **Augendra Bhukuth**

Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines: (UVSQ)
Centre d'Économie pour l'Éthique de l'Environnement et de Développement: (C3ED)
UMR IRD/C3ED

RÉSUMÉ

Dans cet article nous passons en revue les différentes théories économiques traitant du travail des enfants. Nous distinguons deux analyses différentes du travail des enfants. Une première analyse se référant à la pauvreté, étudie les impacts sur le bien-être du ménage d'une décision parentale de mettre les enfants au travail. De ce fait, la pauvreté est l'unique facteur explicatif du travail des enfants. Dans cette approche, le ménage arbitre entre offrir du loisir aux enfants ou les mettre au travail, en fonction du revenu parental. Dans la deuxième analyse, l'arbitrage ne s'opère plus en terme de loisir et travail mais en terme d'éducation et travail. Selon cette approche, le travail des enfants est facteur non seulement de la pauvreté mais aussi des imperfections du marché des capitaux. La décision parentale de mettre les enfants au travail a un impact sur le bien-être futur de ces enfants. Ces deux analyses montrent que le travail des enfants conduit à une situation de trappe à pauvreté.

ABSTRACT

In this article, we analyse the different economic theories surrounding child labour. We distinguish two different analyses of child labour. The first analysis referring to poverty, studies the impacts on the household well being of a parental decisions' to put the child in work. In fact, poverty is the main factor explaining child labour. In this approach the household trades-off between offering leisure to children or to put them in the labour market regarding to parental income. In the second approach, the trade-off is not between leisure and child labour, but between education and child labour. According to this approach, child labour is not solely a factor of poverty but also a factor of the imperfection of the capital market. The decision to put children in the labour market has an impact of their well being. These two approaches show that child labour leads to a poverty trap.

¹ Remerciement: Je voudrais remercier spécialement J. Ballet pour le suivi et l'élaboration de cet article et ses conseils avisés, ainsi que J.L. Dubois, J.M. Douguet et V. Geronimi

INTRODUCTION

Bien que le phénomène du travail des enfants ne soit pas chose récente, les approches analytiques ne se sont développées que tardivement. Durant les années quatre vingt dix, la question a connu d'importants développements en particulier sous l'impulsion des ONG, du BIT et de l'UNICEF. Outre la lutte contre le phénomène sous ses différentes formes, ces institutions ont mis en exergue les conditions déplorables dans lesquelles les enfants exercent une activité. Parallèlement, la théorie économique s'est appropriée la question et a proposé de multiples développements. Si nous dépassons l'aspect moral du problème, l'attrait pour les économistes est réel puisqu'il n'est pas sans conséquence sur la pauvreté, la croissance et le développement des pays concernés.

La littérature économique théorique sur ce domaine nous permet de dégager deux grandes problématiques associées à deux types d'approches analytiques. Tout en se référant à la pauvreté comme facteur explicatif du travail des enfants, les deux approches diffèrent dans la manière d'étudier l'impact du travail des enfants sur l'économie en général. Une première approche étudie le phénomène en terme de coût de consommation. Elle porte le débat sur l'aspect pauvreté et considère le travail infantile comme un moyen d'amélioration du bien-être familial. Cette approche n'est pas sans limites et repose sur un ensemble d'hypothèses contestables. Une seconde approche étudie l'arbitrage entre travail et éducation des enfants. Cette approche étudie l'impact du travail des enfants sur leur futur bien-être. Le regard est alors porté sur le coût d'investissement. Elle se préoccupe du rôle que peut jouer l'école en tant que moyen pour sortir les enfants du marché du travail, analyse les causes de la faible scolarisation des enfants dans les pays en développement et les implications d'un tel phénomène sur les économies.

Ces deux grandes approches bien que différentes débouchent sur une même et seule conclusion : le travail des enfants engendre une situation inextricable de trappe à pauvreté (Emerson et De Sousa 2001) et de trappe de sous développement (Hazan et Berdugo 2002). Le phénomène de trappe à pauvreté a une double explication théorique. Selon qu'on analyse le phénomène du point de vue de bien-être du ménage ou de celui des enfants. La situation de trappe de sous développement est un phénomène d'ordre macro-économique qui met en relation le travail des enfants, la croissance économique et le développement durable².

Nous analyserons dans cet article les différents courants théoriques en exposant les modèles, sans pour autant entrer dans les détails, et nous montrerons brièvement le processus du travail des enfants qui conduit au phénomène de la trappe à pauvreté. En effet, selon l'analyse en terme du bien-être familial, la trappe à pauvreté survient sur le marché du travail en raison d'une substituabilité entre la main d'œuvre infantile et la main d'œuvre adulte. Alors que dans l'analyse du bien-être des enfants, le manque d'éducation des enfants conduit à ce phénomène.

² Nous avons occulté cet aspect du problème que suscite le travail des enfants dans notre analyse.

Nous étudierons dans la première section les approches en terme de coût de consommation. Elles se rapportent aux causes du phénomène et aux implications d'une telle décision sur l'économie du ménage. Dans la seconde section nous étudierons l'approche en terme de coût d'investissement, c'est-à-dire d'arbitrage entre le travail et l'éducation des enfants. Nous terminerons notre exposé par un élargissement du débat en proposant une réflexion sur les hypothèses des modèles, en particulier celle de ménage unitaire, d'altruisme parental et d'homogénéité du travail des enfants. Nous considérons que ces hypothèses peuvent être rejetées.

1. L'APPROCHE EN TERMES DE BIEN ÊTRE DES MÉNAGES

Une multitude de travaux économiques concernant le travail des enfants a vu le jour depuis une décennie. Ces travaux sont essentiellement l'œuvre des chercheurs anglo-saxons. Cependant, ils concernent pour l'essentiel un ensemble d'études empiriques (Canagarajah et Coulombes 1997, Jensen et Nielsen 1996, 1997, Ray 1999, 2000a, 2000b, Cockburn 2001 et autres). Les approches théoriques, moins nombreuses, se réfèrent à la notion de coût de consommation, et analysent le phénomène à travers la pauvreté des ménages. Cette approche ne prend en considération que le bien-être immédiat du ménage. Il s'agit d'étudier le travail des enfants du point de vue du revenu parental. Il en découle plusieurs modèles théoriques qui ont des conclusions similaires. Nous présenterons ces différents modèles.

1.1. Une analyse du travail des enfants en termes d'arbitrage travail-loisir

Le travail des enfants est très répandu dans les pays en développement, or ces pays sont caractérisés par une grande proportion de leurs populations vivant dans la pauvreté. Selon l'Unicef, il y a 1200 millions d'individus dans le monde vivant dans la pauvreté dont la moitié sont des enfants, soit 600 millions. Selon le récent recensement du BIT (2002) il y a 211 millions d'enfants travailleurs dans le monde, âgés de moins de 15 ans, dont 109 millions sont des garçons et 102 millions sont des filles. Ce nombre est relativement faible par rapport à celui de 1995 qui recensait 250 millions d'enfants travailleurs. Cette réduction du nombre d'enfants au travail s'explique par une meilleure connaissance du problème et une bonne qualité des outils statistiques. Des progrès ont été consentis dans ce domaine. La pauvreté est en recul dans le monde ainsi que le travail des enfants, sauf en Afrique, où la proportion des enfants travailleurs ne recule pas (Basu 1999). On peut trouver là une corrélation positive entre travail des enfants et pauvreté. La question que nous pouvons nous poser est alors la suivante : est-ce que la pauvreté est le facteur déterminant du travail des enfants ? Plusieurs études analytiques se sont orientées sur cette voie de recherche et ont défendu un lien de causalité entre pauvreté et travail infantile. Parmi elles, les travaux de Basu et Van (1998) et Basu (1999, 2002) ont constitué des contributions importantes. Ces travaux portent essentiellement sur les conditions de vie du ménage et l'interaction entre travail des enfants et des adultes. Basu et Van (1998) construisent un modèle dans lequel la décision du chef de ménage de mettre les enfants au travail a un effet direct sur le marché du travail. Ils considèrent que la pauvreté est le facteur déterminant. Leur modèle repose sur

deux hypothèses très fortes, les hypothèses dites «*axiome luxueux de pauvreté*» et «*axiome de substitution*».

1.1.1. Les hypothèses du modèle de Basu et Van (1998)

Le modèle du bien-être du ménage est développé par Basu et Van (1998). Ce modèle considère le travail des enfants comme un bien de consommation utilisé par le ménage pour accroître le revenu lorsque celui-ci tend à diminuer en dessous d'un certain seuil. La pauvreté est l'élément central de leur raisonnement. En effet, l'insuffisance du revenu parental conduit les enfants sur le marché du travail. Le modèle de Basu et Van (1998) repose sur six grandes hypothèses. (i) Ils considèrent un ménage unitaire (Becker 1974), où seul le chef de famille décide de l'allocation de temps de l'enfant. (ii) Les parents ont un comportement altruiste envers leurs enfants. La décision de mettre l'enfant au travail est contrainte par la pauvreté. (iii) L'*axiome luxueux de pauvreté*, selon cette hypothèse les parents ne prennent leurs décisions de mettre les enfants au travail que si le revenu familial hors la contribution des enfants descend en dessous du seuil de subsistance. (iv) L'hypothèse de substitution, la main d'œuvre adulte et enfant sont des parfaits substituts sur le marché du travail supposé être complètement flexible. (v) Le ménage fait un arbitrage entre loisir et travail des enfants. (vi) L'homogénéité du travail des enfants.

H1. Le modèle de décision unitaire: Basu et Van (1998) utilisent le modèle unitaire (Becker 1974) qu'ils jugent être plus approprié pour étudier la décision parentale de mettre les enfants au travail. En effet, lorsque le revenu du ménage est insuffisant pour satisfaire le bien-être du ménage le chef de ménage prend la décision de mettre les enfants au travail. Selon le modèle unitaire, le chef de ménage est le seul à prendre les décisions de maximisation de l'utilité du ménage. Ainsi, le chef de ménage se comporte comme un dictateur bienveillant dans la mesure où il se soucie du bien-être des individus composant le ménage.

H2. L'altruisme: L'introduction de l'altruisme dans le modèle unitaire permet de prendre en compte l'aspect bienfaiteur du chef du ménage qui malgré sa décision d'envoyer les enfants au travail se soucie de leur bien-être. Les ménages riches ne font pas usage du travail des enfants à l'inverse des ménages pauvres. Ainsi, le chef du ménage riche est altruiste envers ses enfants. Le chef de ménage pauvre est tout aussi altruiste envers ses enfants mais il est contraint par la pauvreté. Ce qui conduit Basu et Van (1998) à émettre l'hypothèse de pauvreté pour justifier l'altruisme des parents.

H3. Axiome luxueux de pauvreté: Les ménages ne prennent la décision de mettre les enfants sur le marché du travail que si le revenu familial hors la contribution des enfants descend en dessous d'un certain seuil qui peut être défini comme le seuil de subsistance pour la famille. Il découle de cette hypothèse que le travail des enfants est lié à la pauvreté, elle-même assimilée à l'insuffisance du revenu parental. L'objectif de Basu et Van (1998) consiste à établir que la pauvreté est le facteur déterminant du travail des enfants. Pour cela, ils supposent que le loisir est un bien de luxe, d'où l'hypothèse luxueux de pauvreté. La

décision d'offrir du loisir dépend uniquement du revenu parental. Cet axiome a fait l'objet d'importantes études empiriques qui montrent des résultats très controversés. Par exemple Ray (2000) montre dans une étude comparative entre le Pérou et le Pakistan que cette hypothèse n'est pas vérifiée pour le Pérou alors qu'elle l'est pour le Pakistan. De même dans le cadre de la vérification de cette hypothèse Canagarajah et Coulombes (1997) dans le cas de Ghana, et Jensen et Nielsen (1996) pour la Zambie, montrent que la pauvreté n'est pas un facteur significatif du travail des enfants.

H4. Axiome de substitution: Cette hypothèse suppose que les enfants sont des parfaits substitués à la force de travail des adultes et par conséquent que la firme détermine son choix entre la main d'œuvre infantile et les adultes en fonction des taux respectifs de salaire, de sorte que le salaire des enfants est équivalent à $W_c = \gamma W_a$, avec W_a le salaire de l'adulte et W_c le salaire de l'enfant, et tel que $0 < \gamma < 1$ est un coefficient de substitution. Il découle de l'hypothèse de substitution que la qualification est quasi équivalente entre ces deux forces de travail. Cette hypothèse implique que le producteur ou la firme est indifférent entre employer la main d'œuvre infantile ou la main d'œuvre adulte. Le salaire sur le marché du travail est déterminé en fonction de l'offre et de la demande. Compte tenu du fait que le salaire des enfants est inférieur à celui des adultes, l'employeur aura toujours une préférence pour la main d'œuvre infantile pour une productivité du travail entre les deux mains d'œuvre jugée équivalente.

H5. L'hypothèse de loisir: L'hypothèse de pauvreté soutient que la pauvreté est assimilée à une insuffisance du revenu du ménage. Dans leur modèle, Basu et Van (1998) considèrent le loisir comme un bien de luxe, le chef du ménage étant le seul à décider de l'allocation du temps de l'enfant, il arbitre entre mettre l'enfant sur le marché du travail et offrir du loisir. Dans leur modèle, le loisir est considéré comme un bien de luxe puisque tous les ménages ne peuvent offrir du loisir à leurs enfants. Alors que l'éducation est considérée par certains économistes, (Alderman et King 1998) comme un bien normal intégrant la fonction d'utilité du ménage dépendant aussi du revenu parental. Le temps de l'enfant est alloué entre travail et loisir. Offrir du loisir aux enfants est coûteux pour le ménage. Cet arbitrage s'effectue en fonction du salaire parental sur le marché du travail. Ainsi, si le salaire du décideur est supérieur au salaire de subsistance vitale, alors le temps de l'enfant est consacré au loisir, dans le cas contraire lorsque le salaire est inférieur au salaire minimum vital, son temps est consacré au travail. Il y a donc une relation inverse entre le salaire des parents et le travail des enfants. Par conséquent, à chaque fois que la survie du ménage est en péril, les enfants sont mis sur le marché du travail afin de subvenir aux besoins du ménage.

H6. Homogénéité du travail des enfants: ce modèle ne fait aucune distinction de genre entre les enfants qui sont traités de façon homogène par les parents. Les études empiriques³ montrent que le travail des enfants diffère selon le sexe de l'enfant et la nature de celui qui prend la décision.

³ Voir S. Bhalotra (2000), Ray (2000).

1.1.2. Le cadre d'analyse du modèle de Basu et Van

En équilibre général, Basu et Van montrent l'existence de deux équilibres possibles parmi d'autres. Nous pouvons avoir une économie dans laquelle les enfants ne travaillent pas, c'est ce qu'ils appellent la «good economy», une économie dans laquelle le salaire du décideur est suffisamment élevé pour maintenir l'enfant en dehors du marché du travail, et l'enfant consacre tout son temps au loisir. Cette situation s'apparente à celle des pays développés où les salaires des adultes sont suffisamment élevés pour que les parents puissent se passer du revenu des enfants. En effet, dans une telle économie, la main d'œuvre adulte est très qualifiée par rapport aux enfants et par conséquent la productivité des adultes étant élevée, leurs salaires sont plus élevés que ceux des enfants. Les enfants n'entrent en concurrence avec les adultes sur le marché du travail que dans les industries à faible intensité capitalistique ne requérant pas un fort niveau de qualification de la main d'œuvre.

Cette économie se caractérise par une économie à forte intensité capitalistique, ainsi aussi bien l'offre que la demande de travail des enfants est nulle⁴. Dans ces pays, le progrès social a permis la mise en place d'une législation du travail qui interdit l'emploi des enfants en bas âges. Par exemple, la législation du travail en France interdit le travail des enfants de moins de seize ans, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays et notamment les pays en développement où la loi sur le travail des enfants est mal définie. Il existe même dans certains cas une incohérence dans la législation entre l'âge minimum légal de travail et l'âge de scolarisation légale. Selon Siddiqi et Patrinos (1995), dans certains pays l'âge minimum d'admission à l'emploi ne coïncide pas avec l'âge minimum de la scolarisation primaire obligatoire. En effet, dans le cas de Bangladesh, l'âge minimum de travail est de 14 ans alors que l'âge minimum légal de scolarisation est de 11 ans⁵. De même que pour le Costa Rica, la Thaïlande et le Sri Lanka, l'âge minimum légal pour travailler est inférieur à l'âge minimum de scolarisation obligatoire. Dans ces pays les familles pauvres sont autorisées à retirer leurs enfants de l'école et à les mettre au travail dans une perspective de survie familiale.

La deuxième situation extrême est celle où le travail des enfants est prépondérant dans l'économie. Cette situation correspond à celle des pays en développement. Cet équilibre est appelé «bad economy». Dans cette économie l'interaction des deux hypothèses (pauvreté et substitution) contribue à la détérioration du niveau de vie du ménage. Le salaire des parents est trop faible pour leur permettre d'acheter du loisir pour les enfants. Ainsi, la pauvreté c'est à dire l'insuffisance du revenu parental conduit les enfants sur le marché du travail qui dans cette économie sont en concurrence directe avec les adultes. La présence des enfants sur le marché du travail détériore la situation salariale des adultes. En effet, une offre importante de travail des enfants diminue le salaire des adultes. Afin de ne pas perdre leur emploi et pour

⁴ Le revenu des parents est suffisamment élevé pour acheter du loisir aux enfants et l'industrie suffisamment développée pour ne pas recourir au travail des enfants.

⁵ Cette incohérence dans le cas de Bangladesh et des autres pays résulte du décalage qui existe entre l'âge minimum de scolarisation qui est de 11 ans et celui du travail qui est de 14 ans. En effet, les ménages sous contrainte budgétaire retirent les enfants de l'école à 11 ans qui ne peuvent travailler dans les firmes formelles qu'à partir de 14 ans. Ils passent alors 3 ans de leurs vies à travailler dans le secteur informel dans des conditions de travail inhumaines.

rester compétitifs face à la force de travail infantile, les adultes doivent réduire leur salaire. Pour une productivité du travail équivalente entre les deux forces de travail, la rémunération des enfants étant à un niveau inférieur, les employeurs ont une préférence pour la main d'œuvre infantile. Cette situation conduit à fixer le salaire des enfants et des adultes à un niveau inférieur à celui de leurs subsistances vitales, forçant les ménages pauvres à mettre davantage d'enfants au travail.

De même, dans une telle économie, lorsque l'offre de travail est faible (compte tenu de la demande), le salaire de marché des enfants est élevé. Les ménages pauvres faisant face à une insuffisance de revenu sont encouragés à envoyer davantage d'enfants sur le marché du travail (Basu 1999). Ceci se traduit par une baisse du salaire infantile sur le marché et nous retrouvons le même phénomène décrit plus haut⁶. Cet exemple a été appuyé par S. Bhalotra (2000) qui montre qu'au Pakistan les ménages sont sensibles aux variations du salaire des enfants. Ainsi, dans cette économie où les enfants sont en concurrence avec les adultes, une situation de trappe à pauvreté se crée, produisant un engrenage entre accroissement du travail des enfants et baisse du salaire des adultes.

Il résulte de cette situation deux implications intéressantes: 1/les ménages individuels n'ont aucun contrôle sur le résultat à venir. Dans une telle situation, même si les parents décidaient de retirer les enfants du marché du travail cela se traduirait par une légère hausse du salaire non suffisante pour produire un impact sur le marché. Il faudrait pour qu'il y ait un impact positif sur l'économie que l'ensemble des parents retire d'un seul coup et au même moment leurs enfants du marché du travail. De ce fait, le salaire des adultes augmenterait et les parents n'auraient pas recours au travail des enfants pour subvenir aux besoins du ménage. 2/L'autre implication est que l'élimination du travail des enfants dépend d'une croissance économique soutenue. Dans une telle économie le niveau général des salaires augmenterait et il serait possible malgré une concurrence entre la force du travail infantile et adulte de réduire le travail des enfants de façon significative. Les parents auraient suffisamment de ressources pour supporter le coût d'opportunité du loisir de leurs enfants. Or dans une économie extrêmement pauvre le salaire des adultes est suffisamment bas même s'il n'y a pas de concurrence sur le marché du travail entre enfant et adulte. Cela implique que dans une telle économie la croissance économique à elle seule ne peut pas éliminer le travail des enfants dans le moyen ou le court terme. Ceci est vrai dans les pays où la pauvreté est un phénomène structurel et son éradication passe par une croissance soutenue et de longue durée et profitable à tous.

Il résulte du modèle de Basu et Van (1998) que les enfants sont utilisés par les parents pour maximiser le bien-être du ménage. Dans un tel modèle, la pauvreté est perçue comme un phénomène de court terme. Selon Basu et Van (1998) une insuffisance du revenu familial à satisfaire le bien-être du ménage conduit les parents à prendre la décision d'envoyer les enfants au travail. Lorsque le revenu parental augmente les enfants sont retirés du marché du travail et leur temps est alloué au loisir. L'insuffisance du revenu parental peut survenir lors d'une crise économique dégradant ainsi la situation du ménage pauvre. Un tel phénomène

⁶ Ceci est le résultat de l'hypothèse de parfaite substitution de main d'œuvre (Basu et van 1998).

concerne les ménages se trouvant dans la tranche de revenu au-dessus du seuil de pauvreté. Ces ménages en voyant leur niveau de vie baisser mettent à contribution les enfants. En situation normale (en dehors de crise économique), dans cette catégorie de population le travail des enfants peut avoir une double finalité. En effet, il peut contribuer à maintenir l'écart de niveau de vie avec la tranche de revenu inférieur et permettre de se rapprocher de la classe de revenu supérieur.

Les ménages se trouvant en dessous du seuil de pauvreté connaissent une situation de pauvreté structurelle. Ces ménages font usage du travail des enfants de génération en génération. Ainsi, une étude faite par l'OIT (1996) montre qu'un 1/3 des parents reconnaissent l'importance du travail des enfants comme un soutien au revenu familial, et ils estiment que les conditions de vie du ménage régresseraient s'ils n'avaient pas le soutien financier des enfants. Selon la même étude, les parents disent que les enfants contribuent à hauteur de 20% à la consommation du ménage. En Indonésie 1/4 des parents mettent les enfants au travail pour obtenir un revenu additionnel (OIT 1996)⁷. Ray (1999) montre que dans le cas de l'Inde, les enfants issus des ménages les plus pauvres sont deux fois plus impliqués dans une activité économique que les enfants issus des ménages non pauvres. Le niveau d'appauvrissement de ces groupes de ménages est tel qu'ils ont besoin de la force de travail infantile pour survivre. Le salaire des enfants est perçu comme un revenu additionnel nécessaire pour la survie du ménage.

1.2. L'inégalité de revenu et la récession économique

Basu et Van (1998) raisonnent en terme d'insuffisance de salaire parental pour expliquer la mise au travail des enfants. Dans les pays en développement, il existe un différentiel de salaire entre les riches et les pauvres qui peut contribuer à l'amplification du phénomène. Compte tenu d'une telle situation, Swinnerton et Rogers (1998) ont prolongé le raisonnement précédent en élaborant un «*Axiome de distribution*».

H7. L'axiome de distribution: Selon cet axiome, une distribution inégalitaire de revenus entre les pauvres et les riches permet d'expliquer le travail des enfants. Ils font la distinction entre salaire et revenu. Le salaire est le produit du travail et le revenu est composé du salaire et des dividendes que les ménages perçoivent de leurs placements (s'ils sont actionnaires des firmes).

Ainsi, comme dans le modèle de Basu et Van (1998), ils montrent l'existence de deux équilibres possibles. Une économie dans laquelle, les revenus des ménages sont suffisamment élevés pour éviter l'entrée des enfants sur le marché du travail. Tandis que l'autre équilibre se caractérise par une insuffisance de revenu des ménages et implique l'usage du travail des enfants. Pour éradiquer le phénomène, il faut donc que l'ensemble des ménages pauvres soient actionnaires des entreprises et qu'ils puissent vivre des dividendes et ne plus être dépendant de la contribution additionnelle des enfants au revenu du ménage. De

⁷ Voir aussi Siddiqi et Patrinos (1995).

ce fait, nous pouvons conclure que les enfants constituent une sorte de placement qui apportent un revenu supplémentaire au ménage. Ce n'est donc pas tant la pauvreté que le différentiel de revenu qui permet d'expliquer le travail des enfants. Basu (2002), développe un modèle similaire et montre que dans une économie où les ménages disposent d'une petite fraction de la richesse créée, le travail des enfants n'existe plus, alors que dans une économie où la richesse créée est entièrement accaparée par les détenteurs de capitaux, il est prépondérant. L'inégalité n'est cependant pas la seule explication. En effet, la précarité peut être expliquée par la récession économique entraînant le chômage des adultes qui n'ont alors comme seule possibilité que de faire appel à la force de travail des enfants.

1.2.1. La perte d'emploi des parents

Les enfants sont les premiers victimes de la récession économique. Les ménages victimes de la récession sont souvent les plus pauvres des pauvres qui connaissent une perte de leur pouvoir d'achat. La catégorie de la population la plus pauvre des pauvres est très sensible aux variations du revenu. Cette population est la première touchée en période de crise économique⁸ (P.Salama et J Valier 1994). Afin de maintenir le pouvoir d'achat du ménage inchangé les parents mettent les enfants sur le marché du travail. En effet, le souci du ménage est de maintenir le pouvoir d'achat constant en période de crise. Selon l'axiome luxueux de pauvreté les enfants constituent alors une source de revenu complémentaire pour la famille. Nous pouvons alors supposer que les enfants mis au travail, sont conduits à travailler plus longtemps dans la journée.

La plupart des pays du tiers monde sont empêtrés dans des crises économiques et le sous développement. Les crises économiques dans les pays en développement se sont accompagnées de «politiques d'ajustement structurel» ou (PAS) menées sous l'égide du FMI (Fonds Monétaire International) et de la Banque Mondiale. Ces politiques ont eu d'importants effets socio-économiques négatifs dans ces pays. En effet, le volet de stabilisation s'est traduit par une réduction de l'emploi dans le secteur public et les entreprises publiques, entraînant des licenciements des employés les moins qualifiés. Ces employés ont vu leurs conditions de vie se détériorer sans perspectives de trouver un emploi stable dans le secteur formel. Ils se sont lancés dans le secteur informel pour subvenir à leurs subsistances (Boyden et Levison 2000). Les PAS ont amplifié l'inégalité entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés. Ces derniers exercent leurs activités dans le secteur informel pour de faibles rémunérations⁹.

Ainsi, les employés du secteur informel travaillent des longues heures pour une faible rémunération. Le seul revenu familial est insuffisant pour satisfaire les besoins vitaux de la famille. Selon Grootaert (1998), en côte d'Ivoire, les ménages les plus pauvres voyant leur revenu hors la contribution des enfants diminuer, mettent les enfants sur le marché du travail. Il montre ainsi que ce n'est pas le chômage des parents pauvres qui conduit les enfants sur le

⁸ P. Salama et J Valier (1994) montre qu'en Amérique Latine les pauvres des pauvres sont les premiers touchés par la crise économique, se traduisant par une perte d'emploi.

⁹ Il est observé que les agents exercent une pluriactivité, y compris chez les salariés du secteur public qui ont un emploi formel et informel, compte tenu de la faible rémunération dans le service public.

marché du travail, mais c'est la faible rémunération des parents compte tenu des heures de travail effectuées. Le secteur informel est un secteur de subsistance pour les employés alors qu'il peut être un secteur qui favorise l'accumulation du capital pour les employeurs. La productivité étant faible (mesurée par le nombre d'année d'étude), le salaire est faible, ainsi les employés par leur seul salaire ne peuvent subvenir à leurs besoins et doivent compter sur la main d'œuvre infantile pour maintenir le bien être de la famille inchangé.

Dans ce cas, le travail des enfants devient un phénomène structurel et persistant lorsque ces mêmes parents sont dans l'incapacité de trouver un emploi dans le secteur formel. La crise économique amplifie seulement le phénomène, dans la mesure où, il ne suffit pas seulement d'une croissance économique pour résoudre le problème.

Nous pouvons constater que la perte de salaire des parents permet en partie d'expliquer la mise de travail des enfants (Basu et Van 1998). Au départ, elle constitue une situation provisoire, ne dépendant que du revenu parental. Dans le modèle de Basu et Van (1998), il suffirait que le revenu parental augmente pour que les enfants sortent du marché du travail. La persistance de la crise et du chômage conduit les parents à offrir leur force de travail sur le marché informel faisant que la situation provisoire devient définitive puisque les parents se trouvent dans l'incapacité de trouver un emploi au salaire équivalent à celui du secteur formel. De ce fait, les parents et les enfants travaillent dans le secteur informel avec une faible rémunération. Ainsi, une situation qui devait être provisoire pour les enfants devient définitive. La pauvreté devient un phénomène structurel qu'il faut étudier en terme dynamique dans la mesure où, la mise au travail des enfants a des conséquences sur les gains futurs des enfants et sur le développement durable des économies en développement.

Les modèles qui viennent d'être exposés prennent en compte la consommation courante du ménage à satisfaire le bien-être des individus composant le ménage. De fait, cette approche analyse le problème du point de vue du bien-être familial. Il n'y a aucun effet sur le long terme, puisque le travail infantile est dû uniquement à une insuffisance du revenu parental. Le travail des enfants n'a aucune implication structurelle. Cependant, le travail infantile lié à la pauvreté a des effets sur les gains des enfants sur le long terme. Tenir compte de cette dynamique permet une meilleure compréhension des implications d'une décision de mettre les enfants au travail.

2. L'APPROCHE EN TERMES DE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Cette approche étudie l'arbitrage entre travail des enfants et éducation. Arbitrage qui dans le cadre de la dynamique de long terme prolonge l'analyse des effets sur les gains futurs des enfants en tant que travailleurs adultes. Un certain nombre d'économistes considère l'éducation comme une alternative efficace contre le travail des enfants, et ceci pour deux raisons essentielles : l'éducation permet d'améliorer la productivité du travail en âge adulte et elle permet une amélioration de la performance économique. Ce phénomène a donc un double impact, l'un sur le bien-être futur des enfants en d'autres termes sur le bien-être futur du ménage de l'enfant en âge adulte ; et l'autre sur la croissance économique de long terme.

Les modèles intergénérationnels permettent une meilleure compréhension des impacts de l'arbitrage parental entre travail et éducation. La décision de mettre les enfants au travail est essentiellement l'œuvre des parents¹⁰ qui disposent entièrement du temps des enfants. Cette approche prolonge l'analyse de la pauvreté du ménage pour en étudier ces impacts sur le bien-être futur des enfants. Dans ce cadre, l'enfant n'est plus seulement une source de revenu complémentaire pour le ménage. Il est aussi perçu comme un coût d'investissement. Hormis le fait de nourrir l'enfant, il faut aussi l'éduquer. Le ménage est donc amené à arbitrer entre mettre l'enfant au travail et lui donner une éducation. L'éducation des enfants entraîne des coûts directs et indirects que doivent supporter les parents. Nous retrouvons donc ici l'idée que le choix des parents est contraint par la pauvreté.

L'accumulation du capital humain permis par l'éducation se fait ressentir aussi bien au niveau individuel sur les gains des enfants qu'au niveau macro-économique pour les pays concernés notamment en matière de développement économique et de croissance. Un enfant n'ayant pas accumulé un niveau suffisant de capital humain ne peut prétendre exercer une activité dans le secteur formel. Il offrira son travail dans le secteur informel où la rémunération moyenne des salariés est faible. De même un pays faiblement doté en capital humain entrave son processus de développement et de croissance économique (Lucas 1988). Le travail des enfants limite donc le processus d'industrialisation des pays en développement.

La théorie du capital humain établit une relation entre accumulation du capital humain et développement. Cette théorie accorde une prééminence à l'accumulation du capital humain des jeunes adultes en âge de travailler. De ce fait, elle accorde une moindre importance aux jeunes enfants dans le cursus scolaire alors que le nombre d'abandons après l'éducation primaire est très inquiétant dans les pays en développement, limitant ainsi l'accès à l'éducation secondaire¹¹ et tertiaire nécessaire pour un développement durable. Le travail des enfants exerce une influence négative sur la croissance économique à travers six canaux : le capital humain, la fertilité, la mauvaise santé, l'investissement et le changement technologique, l'inégalité de revenu et enfin l'inégalité de genre.

2.1. L'arbitrage éducation et travail des enfants dans un environnement d'imperfection du marché des capitaux

Les modèles du bien-être des enfants diffèrent de ceux de consommation du ménage dans leur manière d'appréhender le problème. En effet, le changement de problématique opéré dans ces modèles ne concerne plus le bien-être du ménage mais celui des enfants. De ce fait, ces modèles étudient l'arbitrage entre travail et éducation en présence de l'imperfection du marché des capitaux. Par conséquent, l'incapacité du ménage à emprunter sur le marché des

¹⁰ Même si dans certains cas les enfants peuvent eux même prendre la décision d'aller au travail.

¹¹ Mankiv, Romer et Weil (1993) ont déterminé que la formation secondaire était nécessaire pour obtenir un développement durable.

capitaux pour financer l'éducation des enfants contraint les parents à mettre les enfants sur le marché du travail. Les hypothèses émises dans cette nouvelle approche ne sont guère différentes de celle du modèle de bien-être du ménage. (i) Nous avons l'hypothèse de modèle unitaire (ii) avec altruisme parental. (iii) L'hypothèse de pauvreté du ménage. (iv) L'hypothèse de l'inégalité de revenu. Ces quatre hypothèses sont communes au modèle de Basu et Van (1998). Les hypothèses nouvelles sont (v) l'hypothèse d'imperfection du marché des capitaux et (vi) enfin celle de l'arbitrage entre travail des enfants et éducation.

Dans cette approche ce n'est plus le loisir qui constitue l'alternative au travail des enfants mais l'école. Cette analyse s'insère complètement dans la politique de lutte contre le travail des enfants du BIT. Cette institution base sa politique de lutte contre le travail des enfants sur l'école, jugée comme seul facteur adéquate pour sortir les enfants du marché du travail. L'idée à laquelle se réfère le BIT réside dans le fait que si un enfant n'est pas au travail, il est forcément à l'école.

Les modèles du bien-être des enfants s'intègrent dans un cadre d'analyse dynamique (intergénérationnel) contrairement au modèle de Basu et Van (1998) qui analyse le travail des enfants de façon statique. L'analyse statique étudie l'impact de ce phénomène sur le bien-être du ménage à travers l'accumulation immédiate du revenu du ménage. Le travail des enfants a un impact immédiat sur la survie du ménage. En revanche l'analyse dynamique du travail des enfants étudie l'arbitrage entre l'éducation et le travail infantile, d'où une grande importance est accordée à l'accumulation du capital humain. Le travail des enfants induit des conséquences sur le long terme à travers l'accumulation du capital humain. En effet, contrairement à l'approche statique, les facteurs déterminants du travail des enfants dans l'analyse intergénérationnelle sont différents, même s'ils ont pour références l'altruisme et la pauvreté. Ces analyses cherchent à déterminer les effets de la mise au travail des enfants sur les enfants eux-mêmes en âge adulte. Deux approches de référence se distinguent, celle de P. Rangan (1999, 2001) et celle de J.M Baland et J. Robinson (2000). Ces analyses cherchent à déterminer les raisons pour lesquelles les ménages n'investissent pas en éducation. Afin d'expliquer la faiblesse de l'investissement en éducation, ces auteurs font les hypothèses de pauvreté et d'imperfection du marché des capitaux. En effet, l'incapacité des parents à emprunter sur le marché financier entraîne les enfants sur le marché du travail. Cet arbitrage induit des conséquences négatives sur la capacité future des enfants (en âge adulte) de générer des revenus importants par le travail. La faiblesse de l'accumulation du capital humain contraint alors les enfants à travailler dans le secteur informel.

L'arbitrage entre travail des enfants et éducation est étudié en terme de pauvreté. L'éducation est perçue comme un coût d'investissement pour les ménages. Ces coûts prennent la forme de coûts directs et de coûts indirects que ne peuvent supporter les ménages pauvres (M. Bonnet 1993). La combinaison de la pauvreté des ménages et de l'imperfection du marché des capitaux permet d'apporter une contribution analytique quant à l'explication du travail des enfants. Ainsi, la pauvreté des ménages n'est pas la seule cause lorsqu'elle s'insère dans un environnement d'imperfection du marché des capitaux. En effet, les parents se soucient du bien-être de leurs enfants et veulent les doter en capital humain nécessaire pour qu'ils puissent trouver un emploi qualifié, mieux rémunéré dans le futur. Leur incapacité d'emprunter sur le marché financier les contraint à recourir au travail des enfants.

Dans cette analyse, le gain de ce travail n'agit sur la décision des parents que d'une façon indirecte, c'est à dire lorsque les marchés des capitaux sont imparfaits. En effet, si les marchés des capitaux étaient parfaits, les parents renonceraient au travail des enfants et leur offriraient une éducation¹².

L'analyse de P.Ranjan (1999) part du constat que même si les parents sont entièrement altruistes envers leurs enfants, compte tenu de leurs situations économiques déplorables et de l'imperfection du marché du capital¹³, ils ne peuvent consentir des investissements en capital humain. Cette analyse comme celle de Basu et Van (1998) débouche sur une multitude d'équilibre. En effet, elle montre qu'aussi longtemps que le taux de rendement de l'éducation est supérieur au taux d'intérêt de l'emprunt sur le marché du capital, les parents investissent en capital humain pour leurs enfants. Cette analyse rejoint celle de Hussain (1999) selon laquelle le travail des enfants disparaîtra lorsque le rendement marginal de l'éducation excèdera le gain marginal du travail infantile. La perception des parents à l'égard du système éducatif revêt un caractère primordial dans cet arbitrage.

L'investissement en éducation des enfants a un impact sur le futur ménage de l'enfant. Dans le modèle de Hussain (1999), il y a une relation inverse entre travail des enfants et scolarisation des enfants. Selon Hussain, l'utilité marginale de consommation est décroissante par rapport au travail des enfants dans la mesure où l'utilité du ménage dépend de l'accumulation du capital humain. L'investissement présent en éducation des enfants a un impact sur le gain futur de l'enfant et donc sur son futur ménage qu'il créera en devenant adulte. L'investissement en éducation des enfants conditionne la consommation future du ménage¹⁴ (Emerson et De Soussa 2001). Ainsi, lorsque le temps de l'enfant est entièrement consacré au travail, il n'accumule pas suffisamment de capital humain pour prétendre travailler dans le secteur formel et donc assurer le bien-être de son enfant.

Dans les pays en développement où les pauvres sont exclus du marché financier et où le système d'assurance social est défaillant, les parents se servent du travail des enfants pour combler ces défaillances (A. Rammohan 1998). Dans un tel environnement lorsque le rendement marginal de l'école est faible, les parents n'ont aucun intérêt à investir dans le capital humain de leurs enfants. Tous les enfants sont mis sur le marché du travail, si le salaire des enfants est supérieur au coût d'élevage et si le rendement de l'éducation est inférieur au coût de l'éducation. Dans ce cas le ménage augmente le nombre d'enfants jusqu'à ce que le ménage atteigne le nombre d'enfants supportable (Rammohan 1998). Les pauvres arbitrent entre le rendement de l'éducation et celui du travail ; de ce fait la pauvreté du ménage conditionne la mise au travail des enfants au détriment de l'éducation qui est une condition du bien-être futur de l'enfant. Une telle hypothèse implique que les parents riches dans un environnement où les marchés des capitaux sont imparfaits investiront toujours en

¹² Offrir une éducation ne signifie pas forcément une meilleure accumulation du capital, il faut pour cela que l'éducation soit de bonne qualité et accessible à tous.

¹³ Voir aussi Parsons et Goldin (1989) qui mettent aussi l'accent sur l'imperfection du marché des capitaux comme un facteur du travail des enfants.

¹⁴ La frontière entre la pauvreté et la faiblesse de l'accumulation du capital humain des parents comme facteur explicatif du travail des enfants est floue compte tenu de la circularité du problème.

éducation de leurs enfants. Alors que les parents pauvres ne pouvant emprunter pour financer l'éducation de leurs enfants les mettent sur le marché du travail. Ainsi nous avons dans le modèle de P. Ranjan (1999) deux équilibres, une situation où les marchés des capitaux sont parfaits, les parents quelles que soient leurs situations économiques peuvent emprunter pour financer l'éducation et une autre situation où les marchés des capitaux sont imparfaits, seuls les parents riches peuvent financer l'investissement en capital humain contrairement aux parents pauvres qui sont exclus de ces marchés.

Le modèle de P. Ranjan (2001) montre aussi l'existence d'une inégalité de revenu comme source de travail des enfants. Dans un environnement avec marché parfait des capitaux, les ménages riches aussi bien que les pauvres ont la possibilité d'emprunter pour financer l'éducation des enfants. Dans le mauvais équilibre, seuls les ménages riches financent l'éducation de leurs enfants et peuvent se passer du marché des capitaux alors que les pauvres sont exclus. Leurs insuffisances de revenu les contraignent de mettre les enfants au travail. Ainsi, dans ce modèle, le travail des enfants se perpétue de génération en génération du fait de la pauvreté et de l'imperfection du marché des capitaux. Les enfants issus des ménages n'ayant pas acquis un certain niveau de capital humain nécessaire pour exercer leur force de travail dans le secteur formel se lancent dans le secteur informel pour un salaire très bas. L'éducation permet d'accroître la productivité individuelle des enfants et d'accroître le salaire en âge adulte¹⁵. Par conséquent, le salaire futur des enfants dépend du niveau de leur éducation. Les enfants ayant acquis une éducation offriront leur force de travail dans le secteur formel pour une meilleure rémunération. Ils éduqueront leurs enfants. Alors que les enfants n'ayant pas acquis d'éducation travailleront pour des faibles salaires dans le secteur informel. L'insuffisance du revenu les forcera à mettre à leur tour leurs enfants sur le marché du travail lorsqu'ils ne peuvent pas emprunter sur le marché des capitaux¹⁶.

En effet, le travail des enfants induit une situation de trappe à pauvreté c'est-à-dire la perpétuation de la pauvreté de génération en génération. Le modèle de Ranjan (1999, 2001) se réfère à l'éducation des enfants comme moyen d'accroissement du bien-être futur à travers l'accumulation du capital humain. D'autres analyses de la trappe à pauvreté expliquent ce phénomène en se référant à la structure familiale. On change de problématique, Ranjan (1999) montre que les parents sont complètement altruistes envers leurs enfants et que l'imperfection du marché des capitaux conduit les parents à mettre les enfants au travail. Baland et Robinson (2000) et Bommier et Dubois (2002), montrent que l'inefficience du travail des enfants réside dans la structure familiale.

Contrairement à P. Ranjan (1999, 2001), J.M Baland et J. Robinson (2000), construisent un modèle dans lequel ils montrent que la pauvreté et l'imperfection du marché des capitaux ne sont qu'une facette du travail des enfants. En effet, ils considèrent ce dernier comme une

¹⁵ On suppose que le salaire dans le secteur formel est strictement supérieur à celui du secteur informel. Il y a un débat concernant le salaire offert dans le secteur informel. Le débat porte sur la définition même du secteur informel et sur la notion de salaire minimum de survie.

¹⁶ Le modèle de Basu et Van (1998), en faisant abstraction du marché des capitaux et en donnant une explication en termes d'interaction entre la main d'œuvre infantile et celle des adultes débouche sur une même conclusion.

externalité que les parents pauvres ne peuvent internaliser que si les héritages et l'épargne sont positifs. Dans ce cas, les parents peuvent compenser le coût d'opportunité de l'éducation par rapport au travail. Inversement, dans un environnement où le marché des capitaux est parfait, les héritages et les épargnes sont nuls, ils n'emprunteront pas pour financer l'investissement de l'éducation, dans la mesure où, il n'y a aucun contrat social entre les enfants et les parents qui garantit à ces derniers que les premiers rembourseront les emprunts contractés en leurs noms. Cette analyse rejoint celle de Parsons et Goldin (1989) faisant l'hypothèse que si les parents ne peuvent contrôler entièrement le rendement de l'investissement en capital humain de leurs enfants en âge adulte, ces derniers sont mis sur le marché du travail. Ainsi, celui qui investit dans le capital humain des enfants n'est pas celui qui bénéficie du rendement de cet investissement (Alderman et King 2001), seuls les enfants bénéficient de tels investissements, ils contrôlent entièrement le revenu en âge adulte (Parsons et Goldins 1989). Compte tenu du fait que les parents ne peuvent parfaitement contrôler les revenus de leurs enfants, ils réduisent la possibilité d'investir en capital humain des enfants (Parsons et Goldin 1989). Dans l'analyse de J.M Baland et J. Robinson (2000), c'est un manque d'altruisme de la part des enfants qui empêche les parents d'emprunter sur le marché financier. Même en présence d'un altruisme mutuel, les parents n'empruntent pas sur le marché des capitaux, s'ils ne possèdent ni héritage ni épargne. Ils vont se servir du transfert effectué par les enfants pour maximiser leur propre bien-être au lieu de les mettre à l'école. Les parents sont altruistes aussi longtemps qu'ils peuvent maximiser leur utilité en toute tranquillité (G.Becker 1981). Les parents non altruistes n'enverront jamais leurs enfants à l'école (Parsons et Goldin 1989).

Baland et Robinson (2000) raisonnent en terme d'inefficience du marché. En effet, le travail des enfants implique que les enfants sont lésés du fait qu'ils n'ont pas la possibilité de réduire le coût d'opportunité de l'école, même s'ils effectuaient des transferts à leurs parents. De ce fait, les parents tirent bénéfice de ce travail, leur bien-être est amélioré contrairement à ceux des enfants. C'est un manque d'altruisme des parents qui accordent une plus grande importance à leur propre utilité qu'à celle de leurs enfants qui induit la situation de trappe à pauvreté. Bommier et Dubois (2002) utilisent le modèle de Baland et Robinson (2000) en introduisant la désutilité du travail pour montrer que le travail des enfants implique l'apparition de nouveaux genres d'inefficiencies. Ainsi, contrairement à la conclusion de Baland et Robinson (2000) selon lesquels lorsque le marché des capitaux est parfait et les transferts nets positifs, l'efficience est atteinte. Bommier et Dubois (2002) montrent que cette conclusion ne tient pas lorsqu'on considère qu'il y a une désutilité du travail des enfants. Dans le modèle de Baland et Robinson (2000), les transferts vont des parents vers les enfants et les transferts inverses ne tiennent pas¹⁷. Bommier et Dubois (2002) montrent que l'épargne et les héritages n'ont pas besoin d'être en coin pour que l'offre de travail des enfants soit inefficente, aussi longtemps que la désutilité du travail des enfants importe. Cette inefficience provient du fait que ce sont les parents qui décident de l'offre de travail des enfants. Par conséquent ce ne sont pas les imperfections du marché qui contribuent à l'inefficience du travail des enfants mais elle résulte de l'incapacité des liens familiaux. Les liens familiaux qui régissent un ménage ne sont pas consolidés. Puisque les parents décident

¹⁷ Dans le modèle de Baland et Robinson (2000), l'altruisme inverse correspond aux transferts des revenus des enfants vers les parents.

en premier de l'offre de travail des enfants et les enfants du transfert, il découle de cette décision que les enfants en tirent une désutilité du travail. Ils préfèrent que les parents allouent leur temps à l'éducation puisque leurs revenus futurs en dépendent.

Les modèles dynamiques analysent l'impact du travail infantile sur les gains futurs des enfants en tant que travailleurs. Il s'avère que la décision de mettre les enfants au travail n'est pas Pareto optimal puisque les enfants sont lésés par rapport à leurs parents. Si le modèle de P. Ranjan (1999) montre que plusieurs équilibres sont possibles, il ne montre pas que ces équilibres sont des équilibres au sens de Pareto.

Cette lacune est dépassée dans le modèle de Baland et Robinson (2000) qui montrent que le travail des enfants débouche sur une situation sous optimale lorsque les héritages et les épargnes sont en coin et en présence de marché des capitaux imparfait. Bommier et Dubois (2002), apportent une autre explication de l'inefficience du travail des enfants en se basant sur la désutilité que procure ce travail aux enfants. L'inefficience dans ce modèle provient du fait que la décision de mettre au travail les enfants ne vient pas des enfants eux-mêmes mais de leurs parents. Une autre approche expliquant le travail des enfants met l'accent sur le jeu coopératif entre les décisions des parents et les décisions d'investissement des entreprises à haute technologie.

2.2. Le travail des enfants et l'innovation technologique

Baland et Robinson (2000) sont les premiers à considérer le travail des enfants comme une externalité. En effet, le travail infantile a des implications de court terme sur le bien être familial et des implications de long terme sur le bien-être des enfants. Les implications de long terme sont étudiées dans les modèles dynamiques qui considèrent le bien-être des enfants en âge adulte. La décision de mettre les enfants au travail est étudiée uniquement du point de vue des ménages. Le poids de la pauvreté et de l'imperfection du marché des capitaux pèse sur cette décision, mais ils ne sont pas les seuls facteurs concourant à la mise au travail des enfants. Dessy et Pallage (2000) apportent une autre contribution au débat. Selon ces auteurs, la décision de l'offre du travail infantile s'opère dans un cadre de jeu stratégique entre les ménages et les entreprises. Chaque partie anticipe la décision de l'autre soit à investir en éducation soit à investir en haute technologie. La décision de l'un des acteurs conditionne celle de l'autre. Dessy et Pallage (2000) expliquent l'existence du travail des enfants par un manque de coordination dans les décisions des parents et des entreprises. Ils considèrent qu'il y a là matière à une intervention de l'Etat consistant à donner des signes aux parties concernées, afin que des efforts soient faits en matière d'amélioration du système éducatif qui permettrait simultanément d'inciter les parents à investir en éducation des enfants et d'inciter les entreprises à investir en haute technologie.

Cette analyse reste cependant statique. Elle n'appréhende pas les effets d'une telle décision sur les enfants eux-mêmes en âge adulte. L'investissement en éducation sera rentable sur le long terme alors que l'investissement en haute technologie sera immédiatement opérationnel. Il existera un manque de coordination entre le rendement de l'investissement en capital

humain et les besoins immédiats des travailleurs qualifiés une fois que l'investissement en haute technologie est réalisé. De ce fait, les entreprises manqueront de travailleurs qualifiés qui ne seront opérationnels qu'à la période suivante. Par conséquent, les entreprises ont intérêt à investir en haute technologie seulement quand l'économie aura formé des travailleurs qualifiés. Or dans le modèle de Dessy et Pallage (2000) une telle situation n'est pas possible puisque les ménages anticipent la décision d'investissement des entreprises. Dans ce cas précis, une intervention étatique n'est guère souhaitée dans la mesure où la coordination entre les deux parties ne peut être conciliée. En effet, les pays du continent africain et plus particulièrement les pays subsahariens enregistrent un échec du système scolaire, avec des abandons prononcés des élèves après l'éducation primaire. Ces économies connaissent un fort taux de chômage des jeunes diplômés. Le marché du travail formel est incapable d'intégrer tous ces excédents de travail puisque le secteur formel est faiblement développé. De ce fait, il y a une diminution de l'investissement en capital humain dans ces pays.

Les pays en développement enregistrent un échec de leur système éducatif avec un nombre inquiétant d'enfants qui n'aboutissent pas jusqu'au terme de leurs études¹⁸. Les parents donnent à leurs enfants un minimum d'éducation requis pour faire face aux aléas de la vie. La pauvreté à elle seule ne permet pas d'expliquer l'échec de l'éducation. En effet, les maux de ce problème se trouvent au sein du système éducatif qui selon les parents ne produit pas les compétences nécessaires pour trouver un emploi rémunéré à sa juste valeur dans le secteur formel. Compte tenu du nombre élevé de chômeurs diplômés, les parents ne sont pas incités à investir dans l'éducation des enfants. Il se pose donc un double problème : celui de la création des compétences et celui de l'absorption des nouvelles compétences créées. Le second problème est plus un problème de politique d'industrialisation des pays. Ainsi, même si les compétences étaient créées pour favoriser le développement, si les entreprises ne peuvent pas absorber ces compétences du fait de leur faible industrialisation, il s'ensuit le chômage et le sous développement. Les ménages pauvres ayant connaissance de ces informations ne désirent donc pas investir en éducation.

Dans le cadre du jeu coopératif décrit par Dessy et Pallage (2000), nous pouvons constater que la faiblesse de l'investissement en capital productif a induit une diminution de l'investissement en capital humain sur le continent africain. En terme relatif, le continent africain a le plus fort taux du travail des enfants (Basu 1999). Ainsi dans un tel processus, il ne suffit pas d'améliorer le système éducatif pour éliminer le travail des enfants. Il faut réduire le chômage des jeunes diplômés, ce qui constituerait un signe pour les parents que des investissements en matière d'éducation doivent être faits et qu'il y a une demande des nouvelles compétences. En d'autres termes, la défaillance du système productif a provoqué un comportement désincitatif à l'investissement en capital humain des ménages.

L'approche stratégique de Dessy et Pallage (2000) n'analyse pas l'impact d'une telle décision sur le bien-être des enfants en âge adulte. Une analyse en terme dynamique permet

¹⁸ L'unesco avait lancé au début des années 90 un programme d'éducation pour tous dans les pays en développement et notamment en Afrique qui s'est avéré être un échec. Cet objectif bien que louable est très loin d'atteindre son objectif.

de comprendre les externalités négatives que cela peut avoir sur les enfants, les entreprises et le développement durable. L'arbitrage travail-éducation implique une décision d'allocation de temps des enfants. Il peut exister une relation inverse entre travail des enfants et scolarisation¹⁹. Ainsi, selon Hussain (1999), le travail des enfants disparaîtra lorsque le rendement marginal de l'éducation excède le gain marginal de la consommation du travail infantile. Cette analyse porte sur le travail des enfants comme facteur de consommation pour le ménage en terme dynamique.

Dessy et Vencatachellum (2001) mettent en avant l'inégalité de revenu et le développement économique comme facteur déterminant du travail des enfants. Ils construisent un modèle théorique qu'ils vérifient empiriquement sur un échantillon élevé de 83 pays. Leur modèle engendre plusieurs équilibres. Ce modèle s'apparente à celui de Dessy et Pallage (2000) puisqu'il intègre un jeu de stratégie complémentaire entre la décision d'investissement en éducation des enfants par les parents et la décision d'investissement en haute technologie des firmes. En effet, Dessy et Vencatachellum (2001) montrent que les ménages décident d'investir en capital humain des enfants en fonction du salaire offert par les entreprises. Le salaire est fonction de la technologie adoptée par les entreprises. Si la technologie est obsolète alors le salaire du marché est faible, par conséquent les salaires des enfants et des adultes sont équivalents, les enfants et les adultes sont substituables. Dans ce cas, les parents n'ont pas intérêt à investir en éducation des enfants. L'investissement en éducation est réalisé que si un parent anticipe qu'un nombre important des parents investiront dans l'éducation. Le modèle de Dessy et Vencatachellum (2001) est un modèle récursif dont la circularité dépend de l'adoption d'une haute technologie et la disponibilité de la force de travail qualifiée. La circularité crée à son tour une stratégie complémentaire entre l'effet des parents à investir dans l'éducation des enfants et la décision des firmes à utiliser la haute technologie. Les parents anticipent le seuil minimum du travail qualifié nécessaire pour que les firmes investissent en haute technologie et les parents en éducation.

Dans le modèle de Dessy et Pallage (2000) le travail des enfants conditionne le développement à travers un jeu stratégique entre les parents et les firmes dans lequel, l'investissement dans l'éducation et en haute technologie sont mutuellement dépendants. Le modèle de Dessy et Vencatachellum (2001) montrent que plusieurs équilibres sont possibles. Une situation dans laquelle les enfants sont au travail, cette économie se caractérise par une équivalence de salaire entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés quand le nombre des travailleurs qualifiés est inférieur à celui des non qualifiés. Ainsi, lorsque le taux de scolarisation est au seuil minimum, les parents ne sont pas incités à scolariser leurs enfants. L'autre situation d'équilibre est celle où les parents sont assez riches pour éduquer leurs enfants puisque disposant d'une certaine quantité de dotation initiale. Ce minimum d'actif permet aux parents de compenser la perte d'utilité qu'ils subissent en ne mettant pas les enfants au travail lorsqu'ils anticipent que tous les autres parents investiront en éducation. L'approche de Dessy et Vencatachellum (2001) rejoint l'analyse de P.Rangan

¹⁹ Un certain nombre d'études montrent que les enfants peuvent combiner les deux activités. Cette pratique est très répandue en Amérique Latine. De ce fait, selon Grootaert et Kanbur (1995) l'école n'est pas l'inverse du travail des enfants.

(1999). Pour eux la faiblesse de l'éducation est facteur de la situation économique des ménages et par conséquent de l'inégalité entre les ménages. Les ménages riches investissent en éducation de leurs enfants puisqu'ils connaissent l'importance de l'éducation quant à son implication dans la vie future des enfants.

3. LES POSSIBILITÉS DE REJET DE CERTAINES HYPOTHÈSES THÉORIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS

Dans les sections précédentes nous avons vu que les modèles qui traitent du travail des enfants font tous un certain nombre d'hypothèses. Certaines de ces hypothèses sont communes à l'ensemble des modèles. Ces hypothèses communes sont celles d'unité du ménage, d'altruisme parental, et de pauvreté. Toutes ces hypothèses peuvent être remises en cause. L'hypothèse de pauvreté fait l'objet d'une large discussion dans la littérature empirique, contrairement aux hypothèses concernant la décision parentale d'offre du travail des enfants (modèle unitaire du ménage, altruisme parental et homogénéité de l'enfant). Il existe très peu de littérature sur ce domaine. D'où notre intérêt pour ces questions qui pourront faire l'objet de recherches approfondies. Nous verrons brièvement la possibilité d'extension des hypothèses de modèle unitaire avec altruisme et l'hypothèse d'homogénéité de l'enfant.

3.1. Le modèle unitaire avec altruisme versus le modèle collectif

La théorie traditionnelle du ménage considère les enfants comme des acteurs passifs subissant les actions des parents. Le rôle des enfants est limité à des domaines qui leur sont spécifiquement réservés, tels que d'aller à l'école afin d'acquérir une connaissance, un savoir-faire, s'amuser, regarder la télévision (le temps est consacré au loisir). Ces activités font parties de l'étape naturelle de l'enfance, nécessaire à leur développement physique et mental. Le bien-être des enfants dans le ménage dépend du niveau de richesse du ménage. En effet, ces activités réservées aux enfants nécessitent un coût que les parents doivent dispenser. Les parents riches disposent de suffisamment de revenu pour payer à leurs enfants les activités nécessaires à leur plein développement physique et mental. Ces parents peuvent donc internaliser les coûts liés au développement des enfants. Les ménages pauvres rencontrent au contraire des difficultés à satisfaire le bien-être immédiat des enfants ou celui du ménage. Le coût que représentent les enfants devient alors difficile à supporter.

Le problème que suscite le travail des enfants réside dans la décision de mettre l'enfant au travail. Les théories du travail des enfants se réfèrent au modèle traditionnel du ménage connu sous le nom de «*modèle unitaire*». Ce modèle caractérise le ménage comme une unité simple du processus décisionnel. De ce fait, dans un tel ménage la décision de maximisation de l'utilité du ménage fait l'objet d'une décision unitaire, prise par un seul individu. Cet individu nommé le chef de famille centralise les différentes utilités du ménage et les assimile à son utilité. On considère que tous les membres du ménage ont les mêmes préférences. Le modèle unitaire du ménage réduit le ménage à un individu qui se comporte comme un

dictateur bienveillant envers les individus composant son ménage. Basu et Van (1998) justifient l'utilisation du modèle unitaire pour expliquer la décision parentale de mettre les enfants au travail, compte tenu du fait que les parents disposent entièrement du temps des enfants. Aussi longtemps que les enfants sont jeunes les parents décident de l'allocation de temps des enfants et de leur consommation. Les enfants sont une propriété privée dont le chef de ménage jouit d'un droit d'usage. On introduit ainsi l'altruisme dans le modèle unitaire pour justifier l'usage du travail des enfants. En absence d'altruisme on pourrait penser que la décision du travail des enfants est dictée par l'enrichissement ou la satisfaction personnelle de l'utilité de celui qui prend la décision. Ce comportement non altruiste du chef de ménage est développé par M Gupta (2000), qui montre que les parents sont les seuls bénéficiaires du travail des enfants. Ils accaparent tout le revenu du travail des enfants pour une maximisation personnelle de leurs utilités²⁰.

Les modèles de travail des enfants font référence à l'altruisme pour éviter tout comportement malveillant des parents envers les enfants. En associant la pauvreté avec l'altruisme cela permet une meilleure compréhension du phénomène. En effet, dans le modèle de Basu et Van (1998), le chef de famille est altruiste envers tous les membres de sa famille. Sa décision de mettre les enfants au travail est conduite par la nécessité de survie du ménage. Le travail des enfants permet de combler l'insuffisance du revenu nécessaire à la subsistance familiale. Dans le modèle de Rangan (2001, 1999), l'imperfection du marché des capitaux associée à la précarité du ménage entraîne les enfants sur le marché du travail. Si le marché des capitaux était parfait, les parents emprunteraient pour financer l'éducation des enfants. Le parent se soucie du bien-être de son enfant.

L'altruisme permet d'écarter la thèse de la malveillance des parents, mais il ne permet pas de comprendre les mécanismes aboutissant à la prise de décision. Le modèle du ménage unitaire considère les enfants comme une entité homogène. Les différences de genre ne sont pas prises en compte. Il existe une différence réelle entre les filles et les garçons aussi bien au niveau de la scolarisation qu'au niveau de la mise au travail. De ce fait, le modèle de décision unitaire ne permet pas d'appréhender cette différence de genre dans le travail des enfants. Le modèle unitaire centralisateur des décisions occulte la place des femmes dans les ménages et plus particulièrement dans le processus décisionnel. La place légitime d'une femme dans le modèle de décision est introduite dans le modèle de décision collective qui est plus adéquat pour étudier cette inégalité de genre dans la pratique. Tout en se référant à l'hypothèse du modèle collectif du ménage, selon laquelle la contribution d'un individu au revenu familial détermine son pouvoir de marchandage, notre problème consiste à savoir qui prend la décision du travail des enfants dans un tel modèle²¹ et quel sort est réservé aux enfants selon la personne qui prend cette décision.

Contrairement au modèle de décision unitaire, le modèle collectif du ménage est un lieu de marchandage. Le pouvoir de chaque individu dans le ménage dépend de sa contribution au revenu total du ménage. La personne dont la contribution est la plus élevée détient le pouvoir

²⁰ Voir aussi Anker (2000).

²¹ Nous excluons l'éventualité que la décision de travailler puisse être le résultat d'une décision individuelle de l'enfant, même si ce cas n'est pas un fait isolé.

de décision au sein du ménage. Dans le modèle collectif, le ménage est représenté par deux agents, un adulte et un enfant. Le pouvoir de négociation de l'enfant dépend de la décision qui sera prise par l'adulte. La décision du travail des enfants est influencée par le salaire des enfants sur le marché du travail. Le choix de l'allocation du temps de l'enfant détermine son salaire et par conséquent son pouvoir de négociation.

Il y a deux manières de penser le pouvoir de marchandage dans un modèle collectif du travail des enfants. La première façon d'appréhender le pouvoir de marchandage dans le ménage n'est pas de considérer le revenu que peut apporter l'individu dans le ménage mais de considérer le salaire que pourrait gagner un individu s'il travaillait à plein temps. La deuxième façon de considérer le pouvoir d'un individu est de prendre en compte sa contribution actuelle au revenu du ménage. Le pouvoir décisionnel de l'enfant se limite à la négociation de l'affectation des ressources du ménage sur son utilité. Il n'a aucun pouvoir décisionnel sur l'allocation de son temps. Si l'enfant ne décide pas de l'allocation de son temps, la présence d'un autre individu peut influencer la décision. Basu (2001), montre que le pouvoir décisionnel d'une femme dans le ménage s'accroît avec sa contribution en terme monétaire dans le ménage. Le pouvoir croissant de la femme peut conduire le chef de famille à une meilleure allocation du temps de l'enfant (Basu et Ray 2001).

3.2. L'hypothèse implicite de l'inégalité de genre dans le travail des enfants et le rejet de l'hypothèse d'homogénéité des enfants

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont d'une ampleur considérable dans les pays en développement. Les hommes ont un avantage politico-économique important sur les femmes qui sont exclues de certaines de ces activités. Cette exclusion des femmes est aussi présente à l'intérieur du ménage. Cette discrimination de genre suit une logique socioculturelle. Ces facteurs socioculturels influencent les comportements des individus.

En effet, dans un grand nombre de sociétés, une grande valeur est accordée aux enfants de sexe masculin (Sen 1999). Ceci est le cas dans les sociétés patriarcales. Les enfants n'ont pas tous la même valeur pour les parents. Certains parents reconnaissent qu'une différence d'appréciation de leurs enfants réside dans le fait que les filles contrairement aux garçons quitteront la cellule familiale lorsqu'elles seront mariées. Par conséquent les parents qui ont investi dans l'éducation de leurs filles ne bénéficieront pas de cet investissement. Bien plus, les bénéficiaires seront les maris et la belle-famille de ces dernières. De ce fait, une grande importance est accordée à l'investissement dans les garçons qui ne quitteront pas la cellule familiale. Les parents pourront contrôler les bénéfices de leurs investissements (Goldin et Parsons 1989).

Une explication de cette inégalité de genre dans l'éducation des enfants réside dans l'hypothèse de pauvreté. En effet, c'est la pauvreté du ménage qui induit des comportements inégalitaires entre garçons et filles d'une même famille (Shapiro et Tombashe 1998). Il existe aussi d'autres facteurs explicatifs de cette inégalité de genre. L'inaccessibilité des femmes aux emplois formels mieux rémunérés permet aux parents de renoncer à éduquer les

filles (Alderman et King 1998). Dans les sociétés où les marchés du travail sont faiblement intégrés, les parents ne trouvent aucun intérêt à investir en éducation de leurs enfants et plus particulièrement dans celle des filles. Les filles sont les premières victimes d'une telle situation. La différence de rémunération entre les hommes et les femmes sur le marché du travail est d'autant plus forte qu'elle constitue un facteur dissuasif pour les ménages pauvres d'investir en éducation des filles. Les femmes dans les pays en développement sont pour la plupart engagées dans les activités informelles spécifiquement réservées aux femmes. L'emploi dans l'informel ne nécessite pas une qualification importante. Il existe encore d'autres facteurs qui influencent le choix d'investissement en capital humain des garçons plutôt que des filles.

Notre objet n'est pas ici de discuter les différences de genre mais de montrer qu'il existe une pratique qui peut être répertoriée comme non altruiste. Nous avons cherché tout simplement à relever le problème résidant dans la prise de décision familiale à mettre les enfants au travail. Le modèle unitaire qui est utilisé par tous les auteurs pour expliquer le travail des enfants, n'est pas le plus approprié quand il s'agit de comprendre le phénomène d'inégalité de genre. Le modèle collectif est alors le plus efficace puisqu'il réinstalle la position de la femme dans le ménage. Or cette position n'est pas sans une influence réelle sur la décision de travail des enfants.

4. CONCLUSION

Dans cette étude nous avons montré l'existence de deux courants de pensée qui traitent du problème du travail des enfants. Ces deux courants ne sont guère différents dans la manière d'appréhender le problème, puisque la pauvreté c'est à dire l'insuffisance de revenu familial est l'élément central de leurs hypothèses. Ils diffèrent dans la manière d'étudier le problème. Le premier courant de pensée appelé «bien-être du ménage», analyse le travail des enfants comme un bien que le chef de ménage utilise à chaque fois que la survie du ménage est en danger. Le deuxième courant considère le «bien-être des enfants» et analyse les raisons pour lesquelles les ménages pauvres n'investissent pas en éducation des enfants. Ce courant se place dans un environnement d'imperfection du marché des capitaux pour expliquer la motivation des parents à faiblement investir en éducation des enfants.

Les deux analyses montrent que le travail des enfants engendre une situation de trappe à pauvreté. Le modèle du bien-être du ménage explique l'existence de la trappe à pauvreté sur le marché du travail informel où la main d'œuvre infantile et adulte étant des substituts parfaits entrent en concurrence, les forces du marché fixent le salaire au niveau minimum de subsistance. La trappe à pauvreté dans le modèle du bien-être des enfants tire son existence de la faiblesse du capital humain des enfants travailleurs. Les enfants ayant passé toute leur enfance à travailler et n'ayant pas eu la possibilité d'aller à l'école, ne pourront prétendre travailler sur le marché du travail formel pour une meilleure rémunération. La pauvreté les contraint à mettre à leur tour leurs enfants au travail. Ainsi, se perpétue la trappe à pauvreté de génération en génération. La trappe à pauvreté dans les deux courants de pensée se

perpétue sur le marché du travail informel où les enfants exercent leurs activités et concurrencent les adultes.

Le travail des enfants en tant que phénomène produisant une trappe à pauvreté a donné lieu à de nombreux débats. Une nouvelle analyse dans ce domaine a émergé. Se référant à l'arbitrage travail-éducation, elle considère la faiblesse du capital humain des parents comme le facteur déterminant du travail des enfants et donc de la trappe à pauvreté (Emerson et Portela 2001). La pauvreté dans cette analyse est un facteur indirect du travail des enfants. Le débat sur ce sujet est donc lancé et mérite d'être approfondi.

BIBLIOGRAPHIE

- Alderman H and King E.M (1998), "Gender Differences in Parental Investment in Education", *Structural Change and Economic Dynamics*, 1998, Vol 9, Pp 453-468
- Anker R (2000), "Conceptual and Research Frameworks for the Economics of Child labour and its Elimination", ILO/IPEC, Working Paper, ILO Geneva
- Baland J.M and Robinson J.A (2000), "Is Child Labour Efficient", *Journal of Political Economy*, 2000, Vol 108 (4), Pp 663-679
- Basu K (2002), "A Note on Multiple General Equilibria with Child Labour", *Economics Letters*, 2002, Vol 74, Pp 301-308
- Basu K (2001), "Gender and Say", mimeo University of Cornell, Department of Economics, MIT, Cambridge
- Basu K and Ray R (2001), "The collective Model of the Household and An Unexpected Implication for Child Labour: Hypothesis and an Empirical Test", mimeo, Department of Economics, MIT, Cambridge, Cornell University, USA NY and School of Economics, University of Tasmania, Australia, December 2001
- Basu K (1999), "Child Labour: Cause, Consequence, and Cure, with Remarks on International Labour Standards", *Journal of Economic Literature*, Vol 37 (3), Pp 1083-1119
- Basu K (1999), "The Intriguing Relation Between Adult Minimum Wage and Child Labour", World Bank, Office of the Senior Vice President, Development Economics, Washington
- Basu K and Van (1998), "The Economic of Child Labour", *American Economic Review*, Vol 88 (3), Pp 412-427
- Becker G.S (1981), "Altruism within the Family and Selfishness in the Market", *Economica*, 48, Pp 1-15
- Becker G.S (1974), "A Theory of Social Interaction", *Journal of Political Economy*, 1974, Vol 84, N°6
- Bhalotra S (2000), "Is Child labour Necessary?" Working Paper, University of Cambridge, UK
- Bhalotra S and Heady C (1999), "Determinants of Child Labour in Ghana and Pakistan: A Comparative Study", Working Paper, University of Cambridge, Bristol and Bath, UK
- Bommier A and Dubois P (2002), "Rotten Parents and Child labour", *Journal of Labour Economics*, 2002,
- Bonnet M (1993), "Child Labour In Africa", *International Labour Review*, 132 (3): Pp 371-389
- Boyden J and Levinson D (2000), " Children as Economic and Social Actors in the Development Process", EGDI (Expert Group on Development Issues, Working Paper, 2000:1, Stockholm, Sweden
- Canagarah S and Coulombes H (1997), " Child labour and Schooling in Ghana", World Bank, Washington
- Cockburn J (1999), "The Determinant of Child Labour Supply in Rural Ethiopia", Nuffield College and Centre for the Study of African Economics (CSAE), Oxford University, UK

- Dessy S. E (2000), "A Defense of Compulsory measures against Child labour", *Journal of Development Economics*, Vol 62 (1), Pp 261-275
- Dessy S. E and Pallage S (2001), "Child Labour and Coordination Failures", *Journal of Development Economics*, Vol 65 (2), Pp 469-276
- Dessy S. E and Vencatachellum (2001), "Accounting for Cross-Country Disparities in Child Labour", mimeo University of Laval, CREFA, Canada
- Galli R (2001), "The Economic Impact of Child labour", Discussion Papers DP/128/2001, Decent Work Research Program, University of Lugano, Switzerland
- Grootaert C and Kanbur R (1995), "Child Labour: A Review", World Bank, Working Paper 1454, Development Economic
- Grootaert C (1998), "Child Labour in Côte d'Ivoire: Incidence and Determinants", World Bank, Social Development, Environmentally and Socially Sustainable Development Network, Washington
- Gupta M R (200), "Wage Determination of Child Worker: A Theoretical Analysis", *Review of Development Economics*, Vol
- Hazan M and Berdugo B (2002), "Child Labour, Fertility and Economic Growth", *Economic Journal*, 2002, Vol 112, Issue 482, Pp 810-828
- Hussain M (1999), "Child Labour Standard and Economic Growth: An Econometric Analysis", Department of Economics, University of Colorado at Boulder, Oct 1999, USA
- Ilahi N, Orazem P.F and Sedlacek G (2000), "The Implication of Child Labour for Adult Wages, Income and Poverty: Retrospective Evidence from Brazil, World Bank and IMF, Washington
- ILO (1996), "Child Labour Survey: Results of Methodological Experiments in Four Countries 1992-1993", ILO/IPEC 1996, Geneva
- ILO (2002), "Every Child Counts New Global Estimates on Child Labour", ILO/IPEC/SIMPOC, April 2002, ILO Geneva
- Jafarey S and Lahiri S (2002), "Will Trade Sanctions Reduce Child Labour? The Role of Credit markets", *Journal of Development Economics*, 2002, Vol 845 (30)
- Jensen P and Nielsen H.S (1996), "Child Labour or School Attendance? Evidence from Zambia", Centre for Labour Market and Social Research, University of Aarhus and Aarhus School of Business, Working Paper 96-14, Dec 1996, Denmark
- Lucas (1988), "On the Mecanism of economic Development", *Journal of Monetary Economics*, Vol 22, Pp 3-42.
- Parsons and Goldin (1989), "Parental Altruism and Self-Interest: Child Labour among Late Nineteenth-Century American Families", *Economic Inquiry*, 27 (4): Pp 637-659
- Rammohan A (1998a), "Interaction of Child Labour and Schooling in Developing Countries: An Alternative Formulation, Working Papers in Economics N° 98-05, May 1998
- Rammohan A (1998b), "Old-Age Security Versus Current Consumption: The Forgotten Role of Child Labour", Working Papers in Economics N° 98-06, May 1998
- Ranjan P (1999), "An Economic Analysis of Child Labour", *Economics Letters*, 1999, Vol 69, Pp 99-105
- Ranjan P (2001), "Credit Constraints and The Phenomenon of Child labour", *Journal of Development Economics*, 2001, Vol 64, Pp 81-102
- Ray R (2000), "Child Labour, Child Schooling, and Their Interaction with Adult labour: Empirical Evidence for Peru and Pakistan, *The World Bank Economic Review*, Vol 14, N°2, Pp 347-367

- Ray R (1999), "Poverty, Household Size and Child Welfare in India", mimeo School of Economics, University of Tasmania (1999)
- Salama P et Valier J (1994), *Pauvreté et Inégalité dans le Tiers Monde*, Eds La Découverte, Paris
- Sen A.K (2001), "Many Faces of Gender Inequality", *Frontline*, vol 18 (22), India's National Magazine, The Hindu
- Siddiqi and Patrinos (1995), "Child Labour: Issues, Causes and Interventions", HCO, Working Paper N° 56
- Swinnerton et Rogers (1998), "The Economic of Child labour: Comments", *American Economic Review*,
- Unesco (2001), "Literacy and Non-Formal Education in the E-9 Countries: Bangladesh, Brazil, China, Egypt, India, Indonesia, Mexico, Nigeria and Pakistan", Unesco 2001, Paris
- Unicef (2000), "Poverty Reduction Begins with Children", Unicef 2000, New York